

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Siméon Robin.

MESSIEURS ,

Le sieur Robin est né à Aubenton (France), le 18 février 1813 ; il habite la Belgique depuis 1816 , et il est employé au bureau des contributions à Olloy.

Il résulte des pièces du dossier que , bien qu'habitait la Belgique depuis sa tendre jeunesse , il n'y a point concouru à la milice , et que c'est en France qu'il a satisfait aux lois sur la conscription .

Il est à remarquer que , quoique la bonne conduite du pétitionnaire soit attestée par l'autorité locale , il a cependant été condamné à huit jours de prison par jugement du tribunal de Dinant , en date du 27 février 1840 , pour coups et blessures .

Le Rapporteur ,

HENOT.

Le Président ,

J. MAERTENS.
